



Fondation pour Genève

Dossier de presse

Remise du prix 2012 de la Fondation pour Genève à Ruth Dreifuss

Ancienne présidente de la Confédération

Lundi 24 septembre 2011 à 18h30

Au Victoria Hall





Fondation pour Genève

**Remise du Prix de la Fondation pour Genève à
Ruth Dreifuss
24 septembre 2012 au Victoria Hall**

Sommaire du dossier de presse

Communiqué de presse	page 3
Talon-réponse	page 5
Lauréate 2012 : Ruth Dreifuss	page 6
Portrait	
Interview	
Ruth Dreifuss et Genève	
Biographie	
Distinctions	
Curriculum Vitae	
Laudatio par Robert Badinter	page 15
Biographie	
Bibliographie	
Divers	
Intermèdes musicaux	page 19
Les précédents lauréats du Prix	page 20
La Fondation pour Genève en quelques mots	page 21



Communiqué de presse

Genève, 27 août 2012 - le Conseil de la Fondation pour Genève désigne RUTH DREIFUSS, lauréate 2012 du Prix de la Fondation pour Genève, pour son engagement et son action au plan international en faveur de l'abolition de la peine de mort et de la lutte contre le sida et la drogue.

Depuis 1976, le **Prix de la Fondation pour Genève** honore des Genevois de souche ou d'adoption ou des institutions qui participent au rayonnement de Genève en Suisse et dans le monde dans les domaines scientifique, politique, économique, culturel ou humanitaire. Qu'il s'agisse des professeurs Denis Duboule, Jean Starobinski ou Olivier Fatio ou de l'ancien secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan ou encore du fondateur et président exécutif du WEF, le professeur Klaus Schwab, pour ne citer qu'eux, tous ont œuvré en sorte que leurs découvertes ou leurs actions soient tournées vers l'humanité. Désignés par le Conseil de Fondation, les lauréats sont distingués depuis 3 ans au Victoria Hall à Genève lors d'une cérémonie publique à laquelle participent les autorités ainsi que des personnalités genevoises.

En choisissant **Ruth Dreifuss** pour sa cuvée 2012, le Conseil de la Fondation pour Genève a décidé de distinguer du Prix de la Fondation pour Genève une femme d'exception.

Ancienne conseillère fédérale pendant dix ans et première femme élue présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss poursuit ses combats en faveur de l'égalité des droits des hommes et des femmes et d'une plus grande justice sociale, tant sur le plan national qu'international. La lutte n'a au fond jamais quitté cette personnalité remarquable, des échelons les plus modestes de son activité aux plus hautes marches du pouvoir.

Entrée au parti socialiste en 1964, cette battante de la politique qui dirigea l'important ministère de la santé publique fut pionnière en matière de lutte contre le sida, d'une politique progressiste de la toxicomanie, de progrès au registre de l'assurance maladie, et de solidarité envers les réfugiés. Affichant une attitude morale, une rectitude, une austérité même qui ne se démentent jamais, Ruth Dreifuss marque les esprits par sa chaleur humaine et un ton franc et direct tranchant avec la langue de bois. Quel que soit leur bord politique, tous soulignent son travail acharné ainsi que son respect des règles du jeu démocratique.

Déjà très présente tandis qu'elle était conseillère fédérale puis présidente de la Confédération, son action internationale s'est accentuée à partir de sa démission fin 2002. Avec la même énergie et la même conviction, elle milite notamment pour l'abolition universelle de la peine de mort, pour les droits des requérants d'asile et pour une politique en matière de drogues qui met la santé et la sécurité au premier plan.



Fondation pour Genève

La cérémonie de remise du Prix 2012 de la Fondation pour Genève aura lieu le lundi 24 septembre à 18h30 (précises) au Victoria Hall aimablement mis à disposition par la Ville de Genève.

La lauréate 2012 Ruth Dreifuss y donnera une conférence sur le thème « Sida, drogue, violence : agir...et ne pas nuire ».

La laudatio sera prononcé par l'ancien Ministre français de Justice Robert Badinter.

Avant de prononcer la laudatio, l'ancien garde des Sceaux de François Mitterrand Robert Badinter donnera sa vision d'une justice plus humaine en réponse à celle qui sera exprimée par Ruth Dreifuss fervente défenseur d'une dépenalisation notamment en ce qui concerne les domaines de la drogue.

Vous l'avez compris, au-delà d'une simple cérémonie de remise du Prix, la Fondation pour Genève propose une soirée de réflexion animée par deux personnalités hors pair autour d'enjeux capitaux pour notre société.

La Fondation pour Genève, représentée par son président Ivan Pictet, ne manquera bien sûr pas d'expliquer en introduction à cette soirée du 24 septembre qui promet d'être passionnante, les raisons qui ont poussé le Conseil de la Fondation à rendre hommage à Madame **Ruth Dreifuss**. Un hommage auquel les Autorités genevoises n'ont pas hésité à s'associer.

Suivront ainsi les allocutions de la Ville de Genève, par son Maire Rémy Pagani et celle du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, par son Président Pierre-François Unger.

Les intermèdes musicaux seront assurés par des solistes du *Lucerne Festival Orchestra*, Etienne Abelin, violoniste, Anna Puig, alto, et Iseut Chuat, violoncelliste, choisis par Ruth Dreifuss pour l'accompagner dans cette cérémonie.

Plus de 700 invités sont attendus. La cérémonie est également ouverte au grand public sur inscription (www.fondationpourgeneve.ch). Elle sera suivie d'une réception offerte par la Fondation pour Genève à l'ensemble des participants.



Fondation pour Genève

TALON-REPONSE

A retourner par fax 022 919 42 01

Ou par réponse par email :

info@fondationpourgeneve.ch

Avant le 21 septembre 2012

Cérémonie du Prix de la Fondation pour Genève 2012 A Madame Ruth Dreifuss

Date : 24 septembre 2012 à 18h30 (précises) au Victoria Hall

- Oui, je participerai à la cérémonie du Prix 2012
- Je serai accompagné (e) d'un photographe

Nom _____

Prénom _____

Média _____

Téléphone _____

E-mail _____

Pour un complément d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec
Madame Tatjana Darany, directrice générale de la Fondation pour Genève au 079 754 39 19.



Fondation pour Genève

Lauréate 2012 : Ruth Dreifuss

«Plus le pays est petit, plus il a intérêt à faire respecter le droit international, qui constitue le meilleur rempart à la loi du plus fort».

Ruth Dreifuss

«C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir.»

Du contrat social, Jean-Jacques Rousseau





Portrait

Quel que soit le lieu et la circonstance, Ruth Dreifuss est d'une rare constance. En public comme en privé, devant une foule comme entre quatre yeux, elle est « nature », directe, sincère. On dirait, ce qui fait la fine fleur des grands politiciens, que rien ne la démonte. A peine si, devant la contradiction, ses yeux pétillants d'intelligence se plissent un peu, devenant presque asiatiques et vous scannent tout en vous portant l'estocade.

Or, en guise de combat, c'est celui pour l'humanité qui conduit Ruth Dreifuss. Rares sont les politiciens de cette envergure capables non seulement d'accorder du temps à leur interlocuteur mais de se montrer entièrement présent dans l'échange. Dans son appartement des Pâquis, cosu mais simple, l'atmosphère respire le travail. Le cabinet comme la bibliothèque abondent de documents. La table de réception attend la prochaine réunion pour refaire le monde.

Intarissable sur la question des réfugiés, l'ancienne conseillère fédérale participe à une permanence pour les sans-papiers en qualité de membre du Syndicat national des travailleurs (SIT). « Ces gens-là méritent davantage de considération. Songez que pendant toutes les années depuis qu'ils sont arrivés, ils assument la plupart des tâches que nous n'aimons pas ; ils prennent soins de nos personnes âgées et ne rechignent pas devant le travail. Pour certains, il est évident que leur vie est ici et qu'ils sont parfaitement intégrés. On ne peut pas admettre que des gens vivent dans une situation aussi contradictoire : demandés et rejetés à la fois. En fait, c'est nous qui sommes contradictoires puisque, qu'on le veuille ou non, ils sont tolérés ici à condition de rester invisibles...»

Jetant un œil par la fenêtre, Ruth Dreifuss rappelle qu'elle est née et qu'elle a vécu tout près des frontières. « Les frontières sont artificielles. De tout temps et pour toutes sortes de raison, les gens ont eu la bougeotte. A nom de quoi les en empêcher ? Même si pendant toutes mes années au Conseil fédéral j'ai été très active sur ce thème pour essayer d'infléchir le collège vers une politique plus ouverte et plus respectueuse des besoins fondamentaux, j'ai échoué dans cet objectif. Raison de plus pour que je poursuive la lutte en tant que citoyenne. »

En fine stratège, elle choisit des « combats raisonnables » : ceux dont elle a la conviction, forte de son expérience, qu'ils pourront être menés à bien. Convaincue qu'à force d'insister, le droit finira par triompher. Lucide, pragmatique et opiniâtre, l'ancienne conseillère fédérale évoque son engagement pour la cause des réfugiés, de l'abolition de la peine de mort ou de la lutte contre le sida d'une voix égale. Son sens de la persuasion est son arme de guerre.



Entretien avec Ruth Dreifuss: l'engagement, fil rouge de toute une vie

**Fondation pour Genève : A propos de vos combats, vous avez volontiers ce mot :
« Ils me sont tombés dessus ! »...**

Ruth Dreifuss: Lorsqu'on réfléchit aux causes qui jalonnent toute une vie, on revient sur les motivations et les événements qui vous y amènent. Dès mon enfance, des événements historiques ont éveillé en moi un désir d'agir et une vibration intérieure qui se sont maintenus pendant toute ma vie. C'est la lutte contre le racisme, la reconnaissance de la dignité humaine dans son sens le plus large. Mes souvenirs d'enfance remontent à la seconde guerre mondiale, au nazisme et à la Shoah. Très vite, ce sentiment de menace de l'humain sur l'humain m'a marqué. Puis des thèmes voisins comme la torture, l'esclavage m'ont touché dès l'enfance. Plus tard, dans ma vie professionnelle et politique, j'ai été tout simplement confrontée à des responsabilités qu'il me fallait assumer : la lutte contre le sida, l'accès de tous à des soins de qualité, la nécessité d'une politique plus humaine et plus efficace en matière de drogue.

Autant de combats que vous poursuivez sur le terrain.

En effet, la politique, pour moi, ce n'est pas de l'idéologie mais une succession de batailles difficiles, longues et qui ont finalement de bonnes chances de rallier des majorités et d'aboutir. Des causes raisonnables, rationnelles, réalisables à vue humaine. J'ai été héritière, témoin et parfois actrice de plusieurs de ces batailles, et c'est ce qui m'encourage. Les progrès ont bel et bien eu lieu en matière d'égalité hommes-femmes, du droit de disposer de son propre corps, de décider d'avoir des enfants ou de ne pas en avoir, de l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants...

Ce qui vous intéresse, dans le pouvoir, c'est l'influence.

Exactement, c'est de disposer de leviers. Pouvoir comprendre un problème et proposer des solutions. On me demande parfois quelle a été ma plus belle réalisation au Conseil fédéral. Difficile à dire. Mais je réponds volontiers que c'est une chose qui est passée totalement inaperçue : une mini révision de la loi sur l'assurance invalidité, adoptée sans coup férir par le Parlement. Or, cela m'a pris trois ans de travail pour comprendre le problème et trouver comment le résoudre ! Il s'agissait de faire en sorte que les parents d'enfants invalides pour des raisons non congénitales soient aussi bien indemnisés que ceux des enfants souffrant de maladies congénitales.

Et votre plus mauvais souvenir ?

Celui de négociations avec l'industrie pharmaceutique sur le prix de médicaments. J'ai eu le sentiment extrêmement pénible que je ne disposais pas des moyens pour faire face aux recours massifs de ladite industrie et qu'il me fallait lâcher un peu de lest...jusqu'au prochain round.



Fondation pour Genève

Le pouvoir, c'est aussi affaire de persuasion.

En démocratie, le pouvoir n'existe que dans la mesure où il est capable de convaincre. D'ailleurs, je n'ai exercé de pouvoir que pour autant que je dirigeais plusieurs milliers de collaboratrices et de collaborateurs ; et encore, il était bien encadré par des règlements auxquels j'étais soumise. Mais j'ai eu de l'influence et j'ai assumé mes responsabilités. Et cela continue. Avec mes collègues de la Commission contre la peine de mort ou de la Commission pour la réforme des politiques en matière de drogue, nous devons tout faire pour convaincre. La persuasion est notre principal instrument.

Parfois, il faut convaincre la population elle-même.

Pour convaincre, il y a la parole, mais il y a aussi les faits. On sait aujourd'hui qu'une approche de santé publique permet, sans augmenter l'usage ni le trafic de stupéfiants, de réduire les risques encourus par les personnes dépendantes des drogues comme par ceux qui les entourent. On sait aussi que la prohibition massive pratiquée dans certains pays non seulement facilite la propagation de maladies mais provoque aussi une violence qui touche toute la société.

Or, vous demeurez optimiste.

Je n'idéalise pas le progrès ni ne crois que la bonté finit toujours par triompher. Cependant, je crois que l'on peut faire aboutir pas à pas une nouvelle conception du droit, de la liberté et de la sécurité. L'expérience montre qu'on peut s'en rapprocher. Le XXème siècle a été celui de la violence et de la violation de tous les droits. En même temps, il a été celui qui a fait émerger les principes mêmes de ce droit. Je suis convaincue qu'à force de faire avancer le droit dans les consciences et dans les textes, on le fait respecter de plus en plus. Prenez la question de l'abolition de la peine de mort. Robert Badinter rappelle volontiers qu'en 1981 la France n'était que le trente-sixième Etat à renoncer à la peine de mort tandis qu'aujourd'hui cent quarante Etats sont abolitionnistes en droit ou en pratique. En même temps, si les pays pratiquant la peine de mort ne sont plus qu'une minorité, reste ce paradoxe : il n'existe pas, contrairement à ce qui se passe pour la torture, de texte interdisant la peine de mort universellement reconnu ! L'humanité a la bougeotte depuis la nuit des temps. Elle a toujours migré pour toutes sortes de raisons, changement climatique, sécheresse, guerres, problèmes économiques. Cependant, l'idée que les frontières sont quelque chose d'artificiel par définition n'est pas facile à faire admettre puisque c'est à leur abri, ou du moins derrière elles que s'organise une société et son identité.



Que faites-vous actuellement sur ce chapitre pour faire avancer la cause ?

Je contribue à surveiller la façon dont les lois suisses sont appliquées. Ceci pour les demandeurs d'asile comme pour les étrangers vivant dans notre pays. Il s'agit de contrôler comment sont traités ceux qui reçoivent ou non l'asile et ceux qui viennent travailler clandestinement et leur famille. Nos lois sont sévères. Elles ont été renforcées lors des récentes votations. Il est vrai que la plupart de ceux qui ont soutenu ces durcissements, lors de la votation de 2006, souhaitent eux-mêmes que la Suisse reste un pays d'accueil et favorise l'intégration des travailleurs étrangers. Notre responsabilité de citoyennes et de citoyens est de surveiller que la mise en œuvre de ces lois, que le peuple a approuvées, ne donne pas lieu à des abus ou à des violations des droits fondamentaux. C'est ainsi que j'ai contribué à la création des observatoires sur la loi sur l'asile et sur la loi sur les étrangers. Par ailleurs, en tant que syndicaliste, je participe à une permanence pour les sans-papiers. A cet égard, le Syndicat interprofessionnel des travailleurs (SIT) a conduit une étude sur le nombre, les activités, l'intégration des sans-papiers à Genève. Tôt ou tard, une solution devra être trouvée. On ne peut pas admettre que des gens vivant depuis si longtemps dans notre pays, qui nous sont très utiles et même indispensables, demeurent tolérés mais invisibles, incapables de forger un réel projet de vie chez nous.

D'ordinaire très discrète, vous donnez de la voix sur le chapitre de l'immigration.

C'est vrai. Une règle non écrite veut qu'en Suisse, quand on a eu la chance d'exercer des responsabilités dans un gouvernement, on ne se mêle pas des affaires de ceux qui nous succèdent. Mais sur la question de l'immigration, je ne puis me taire. Elle représente un fil rouge qui a conduit toute ma vie. A Saint-Gall, où j'ai vécu jusqu'à l'âge de deux ans, mon père a aidé le commandant de la police à antidater des documents de juifs interdits d'entrée en Suisse après une certaine date. Je suis née à une époque où l'asile était une question de vie ou de mort. Ainsi, mon engagement pour la justice et la liberté ne date pas d'hier. D'où ma passion pour ces causes. Et ma certitude, à force d'expérience, qu'on peut faire progresser le droit du travail, la justice pénale internationale, l'abolition de la torture ou du travail forcé, l'égalité entre femmes et hommes. A l'exception, hélas, de la question des réfugiés. J'assiste, depuis les années 1950, à une érosion du droit des étrangers, et en particulier du droit d'asile. Plus généralement, je constate une montée de l'extrême droite et de la haine en Occident, un retour de ce que les horreurs du colonialisme et des génocides avaient conduit à refouler.



Ruth Dreifuss et Genève



« Je dois énormément à Genève, c'est le lieu où j'ai grandi dès l'âge de cinq ans ! » Pour avoir travaillé aux quatre coins de la Suisse, son attachement pour la ville du bout du lac est intact. Du doigt, sur la terrasse de son appartement aux Pâquis où elle nous reçoit, l'ancienne présidente de la Confédération désigne le parc tout proche. « J'y ai fait mes premiers pas, mes premières découvertes. Je connais tous les arbres, toutes les rues de mon quartier. »

Politiquement, toutefois, elle se sent plus Suisse que Genevoise. Car c'est au niveau national qu'elle a surtout agi pour faire avancer les causes qui lui tiennent à cœur. A propos de la relation entre la Suisse et Genève, Ruth Dreifuss souligne de façon amusée que « C'est une histoire d'amour plutôt malheureuse : quand Genève s'intéresse à la Suisse, cette dernière lui tourne le dos, considérant ses problèmes comme non prioritaires (je pense aux problèmes de transports par exemple). Et quand la Suisse s'intéresse à Genève, c'est Genève qui boude et se considère comme une ville absolument à part ! Il faut dire que notre ville cultive une culture politique très particulière, des hostilités partisans et idéologiques à la française. Plaquées sur les structures politiques helvétiques qui supposent la recherche de consensus. Ce hiatus est à l'origine de certains blocages... »

Ruth Dreifuss considère que c'est « une chance extraordinaire » de vivre à Genève. « Il existe peu d'endroits avec la nature à deux pas et où l'on sent battre le cœur du monde. J'habite dans un quartier où sont représentées toutes les nationalités de la planète. Vivre un tel mélange est exceptionnel. Genève a réussi à en tirer un grand parti, à assumer un rôle international qui est bien plus grand qu'elle-même. Elle a tôt senti une responsabilité de nature universelle, créant la Croix-Rouge et abritant les organisations internationales. Genève se veut au service du monde, et le monde vient à Genève. D'où la tentation, parfois, de nous donner plus d'importance que nous n'en avons. Nous devrions être davantage reconnaissants de ce que nous recevons que fiers de ce que nous donnons. »



Biographie

Originaire d'Endingen (Argovie), Ruth Dreifuss est née le 9 janvier 1940 à Saint-Gall. Sa famille s'établit à Berne de 1942 à 1945 avant de déménager à Genève. C'est dans cette ville que Ruth Dreifuss suit sa scolarité: diplôme commercial en 1958, maturité commerciale en 1967, licence en sciences économiques, mention mathématiques, en 1970.

Ruth Dreifuss a successivement exercé diverses professions: elle a été secrétaire d'hôtel au Tessin de 1958 à 1959, rédactrice de l'hebdomadaire «Coopération» (édité par l'Union suisse des coopératives) à Bâle de 1961 à 1964 puis assistante au Centre psycho-social universitaire de Genève de 1965 à 1968. Après l'obtention de la licence, elle est devenue en 1970 assistante à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. De 1972 à 1981, elle travaille au sein de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire du Département fédéral des affaires étrangères, puis devient secrétaire centrale de l'Union syndicale suisse en 1981. Dans cette fonction, elle s'est successivement occupée des assurances sociales, du droit du travail, des questions féminines et des relations avec l'Organisation internationale du travail (OIT); elle a siégé à ce titre dans diverses commissions fédérales.

Entrée au parti socialiste en 1965, Ruth Dreifuss a siégé au Législatif de la ville de Berne de 1989 à 1992.

L'Assemblée fédérale a élu Ruth Dreifuss au Conseil fédéral (gouvernement collégial de la Confédération suisse) le 10 mars 1993, procédant à deux reprises à sa réélection. Du 1er avril 1993 jusqu'à sa démission au 31 décembre 2002, elle dirigera le Département fédéral de l'intérieur, ministère responsable entre autres de la santé publique, des assurances sociales, de la recherche scientifique, de l'égalité entre femmes et hommes et de la culture. S'y ajoutait, jusqu'à fin 1997, la protection de l'environnement, de la nature et des paysages. A ce titre, elle a représenté la Suisse lors de nombreuses conférences internationales.

Ruth Dreifuss a assumé en 1998 la vice-présidence du Conseil fédéral et, en 1999, la présidence de la Confédération suisse, première femme à exercer cette fonction.

Depuis la fin de son mandat au Conseil fédéral, Ruth Dreifuss soutient nombre d'associations et de fondations actives dans les domaines sociaux, scientifiques, culturels, etc. Elle a notamment assumé les responsabilités suivantes : la présidence de la Commission sur les droits de propriété intellectuelle, l'innovation et la santé publique (2004 – 2006) ; la présidence de la commission d'experts indépendants chargée d'élaborer une nouvelle loi sur l'Université de Genève (2006 – 2007); la charge de Chancelière de l'Université pour la Paix (dès 2006, après être devenue membre du Conseil de l'Université en 2003).



Distinctions

Ruth Dreifuss a reçu trois titres de docteur honoris causa, de l'Université de Haifa (1999), de l'Université de Jérusalem (2000) et de l'Université de Fribourg (2006). Elle a également été honorée du titre de Sénatrice d'honneur de l'Université de Saint Gall (2004). En 2009, elle a reçu la médaille de Genève Reconnaisante.

Plusieurs prix ont récompensé sa carrière, parmi lesquels une médaille de l'OMS en raison de son rôle dans la lutte contre le SIDA et dans la réforme de la politique en matière de stupéfiants ainsi que le Prix d'honneur 2011 de «Femme exilée, femme engagée».



Fondation pour Genève

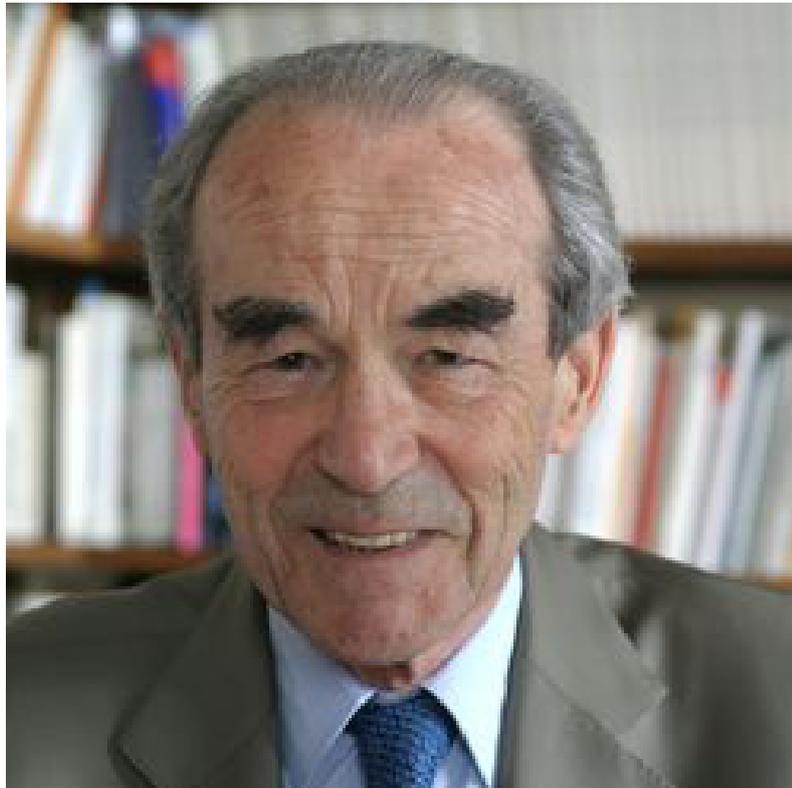
Curriculum vitae

- 09.01.1940** Née à Saint-Gall
- 1945 - 1955** Écoles primaire et secondaire à Genève
- 1955 - 1958** École supérieure de commerce de Genève, diplôme commercial
- 1958 - 1959** Secrétaire dans un hôtel au Tessin
- 1959 - 1961** École d'études sociales, Genève
- 1961 - 1964** Rédactrice de l'hebdomadaire «Coopération», Union suisse des coopératives, Bâle
- 1965 - 1967** Collège du soir, maturité commerciale externe de l'École supérieure de commerce, Genève
- 1965 - 1968** Assistante-sociologue au Centre psycho-social universitaire, Genève
- 1967 - 1970** Université de Genève, licence en sciences économiques, mention mathématiques
- 1970 - 1972** Assistante de comptabilité nationale, Département d'économétrie, Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève
- 1972 - 1981** Employée puis adjointe scientifique à la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, Département fédéral des affaires étrangères
- 1981 - 1993** Secrétaire de l'Union syndicale suisse
- 10.03.1993** Élection au Conseil fédéral
- 1993 - 2002** Cheffe du Département fédéral de l'intérieur
- 1998** Vice-présidente du Conseil fédéral
- 1999** Présidente de la Confédération suisse
- 2004 – 2006** Présidente de la Commission sur les droits de propriété intellectuelle, l'innovation et la santé publique (mandat de l'OMS)
- dès 2003** Membre du Conseil de l'Université pour la Paix, puis, dès 2007, Chancelière de l'Université
- 2006 – 2007** Présidente de la commission d'experts indépendants chargée d'élaborer une nouvelle loi sur l'Université de Genève
- dès 2010** Membre de la Commission globale concernant la politique drogue
- dès 2010** Membre de la Commission internationale contre la peine de mort



Fondation pour Genève

Laudatio par Robert Badinter, ancien ministre français de la justice





Fondation pour Genève

Biographie

« La justice tu chercheras ardemment »

Deutéronome 16,20.

Cité par Robert Badinter dans *Les épines et les roses*

Portrait

Né à Paris le 30 mars 1928, Robert Badinter est marié à Elisabeth Badinter, agrégée de philosophie et écrivain. Il a trois enfants et quatre petits enfants

Etudes

Après une licence ès lettres (Sorbonne, 1947) et une licence en droit (Faculté de droit, Paris 1948), Robert Badinter s'est vu attribuer une bourse du gouvernement français pour étudier aux Etats Unis. Il a obtenu son diplôme de « Master of Arts » à l'Université de Columbia, en 1949. De retour en France, il a terminé son doctorat en droit en 1954. Et en 1965, il est reçu au concours de l'agrégation de droit, la plus haute qualification universitaire en France. Il est nommé Professeur des Facultés de Droit en 1966.

Carrière professionnelle

En 1951, Robert Badinter rejoint l'ordre des Avocats à la cour d'Appel de Paris.

Il exercera la profession d'avocat, jusqu'en 1981. Il a plaidé comme avocat de la défense, de nombreuses affaires retentissantes où l'accusé encourait la peine de mort.

Sur le plan universitaire, Robert Badinter fut successivement Professeur de droit à l'Université de Dijon, Besançon et d'Amiens, avant d'être nommé, en 1974, à l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne. Il est demeuré membre actif de cette université jusqu'en 1994, lorsqu'il a accédé au statut de « professeur émérite ».

Vie politique

En juin 1981, après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, Robert Badinter a été nommé Ministre de la Justice - Garde des Sceaux, fonction qu'il occupa jusqu'en février 1986. Durant cette période, Robert Badinter a conduit une politique active de promotion des libertés publiques en France. Ainsi, il a présenté et défendu devant le Parlement, les textes de lois portant l'abolition de la peine de mort (1981), la suppression de la Cour de Sûreté de l'Etat (1981) et des tribunaux militaires (1982), ainsi que des lois accordant de nouveaux droits aux victimes. Il a également présidé la commission chargée de rédiger le nouveau Code pénal, adopté en 1992, en remplacement du Code napoléonien. Il a pris de nombreuses mesures pour humaniser les prisons.



Fondation pour Genève

En mars 1986, Robert Badinter fut nommé Président du Conseil Constitutionnel, pour 9 ans. Cette institution prestigieuse a principalement pour fonction de contrôler la constitutionnalité des lois.

En 1991, le Conseil des ministres de la Communauté européenne a nommé Robert Badinter membre de la Commission d'arbitrage de la Conférence pour la paix en ex-Yougoslavie composée de cinq Présidents de Cour Constitutionnelle ou Suprême. Il a été élu Président de cette commission. La Commission d'arbitrage a rendu 11 avis sur les principaux problèmes juridiques nés de la dissolution de la fédération yougoslave. Parallèlement il a été l'un des inspirateurs de la création du Tribunal International pour l'ex-Yougoslavie. Il a aussi activement contribué à la création de la Cour Pénale Internationale de la Haye.

En 1992, Robert Badinter a été le principal inspirateur et promoteur de la Convention de Stockholm créant la Cour de Conciliation et d'Arbitrage de l'O.S.C.E. qui siège à Genève. Il en est le Président depuis 1995.

A partir de 1989, Robert Badinter a été consulté au sujet des problèmes constitutionnels émergeant par les gouvernements des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale, notamment dans l'ex-URSS, la Russie, la République Tchèque, la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie.

En octobre 1995, Robert Badinter a été élu Sénateur des Hauts-de-Seine pour un mandat de neuf ans. Il a été réélu en 2004 (fin du mandat en septembre 2011) et a siégé à la Commission des Lois et à la Délégation des affaires européennes au Sénat. En cette qualité, en 2002 Robert Badinter a été appelé à participer aux travaux de la Convention de Bruxelles pour l'élaboration du projet de constitution européenne

En novembre 2003, Robert Badinter a été désigné par le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, pour siéger dans le Comité de seize personnalités internationales chargé de proposer une réforme de l'ONU dont le rapport a été publié en 2005 sous le titre « Un monde plus sûr notre affaire à tous ».

Robert Badinter est, avec Madame Dreifuss, membre de la Commission Internationale contre la peine de mort présidée par M. Federico Mayor, ancien Directeur Général de l'Unesco.



Bibliographie

Outre de nombreux articles de doctrine juridique, Robert Badinter est l'auteur de:

- *L'Exécution*: Fayard 1998, Grasset 1973
- *Libertés, Libertés*, Gallimard 1975
- En collaboration avec Elisabeth Badinter : *Condorcet, un intellectuel en politique*, Fayard 1988
- *Libres et égaux, l'émancipation des juifs (1789-1791)*, Fayard 1989
- *Une autre justice*, œuvre collective, Fayard 1990
- *La Prison républicaine (1873-1914)*, Fayard 1993
- *C.3.3* (avec un avant-propos sur *Oscar Wilde et la Justice*, Actes Sud 1995
- *Un antisémitisme ordinaire*, Fayard 1996
- *L'Abolition*, Fayard 2000
- *Une Constitution européenne*, Fayard 2002
- *Le plus grand bien...naissance du Code Civil de 1804*, Fayard 2004
- *Contre la peine de mort*, Fayard 2006
- *Les épines et les roses*, Fayard 2011



Intermèdes musicaux par des solistes du « Lucerne Festival Orchestra »

Dirigé par Claudio Abado, le *Lucerne Festival Orchestra* ouvre depuis 2003 le programme du Lucerne Festival en été. Des solistes des meilleurs orchestres d'Europe, renommés à l'international se retrouvent annuellement à Lucerne pour assurer l'ouverture du festival.

Les solistes Etienne Abelin (violoniste), Anna Puig (alto) et Iseut Chuat (violoncelliste) du *Lucerne Festival Orchestra* assureront les intermèdes musicaux pour le Prix 2012 de la Fondation pour Genève.

Etienne Abelin, violoniste suisse, est premier chef d'attaque de l'orchestre Mozart de Bologne et membre de l'Ensemble Talisman aux Etats Unis. Il est également mandoliniste au Gustav Mahler Youth Orchestra et enseigne à l'académie de Bâle. Il a notamment travaillé sur le projet *Matteis* qui a pour but de traduire la musique baroque en différents styles musicaux, en utilisant un violon moderne, un violon baroque et un violon semi acoustique.

Anna Puig, altiste espagnole, spécialiste en musique de chambre, fait partie d'ensembles tels que le Mercury-Quartet de Berlin, le Quijote-Quartet et a participé aux master classes du Tokyo String Quartett, de musique de chambre de l'Artemis Quartet et bien d'autres. Elle a notamment joué au Philharmonique de Berlin.

Iseut Chuat, violoncelliste, a commencé sa carrière en Amérique du Nord et dans divers festivals internationaux. Elle est actuellement soliste des orchestres d'Amsterdam et de Bologne et donne des masters classes en tant qu'assistante de Janos Starker. Elle participe à de nombreuses organisations de concerts par des ONGs qui lutte pour la paix dans le monde.



Fondation pour Genève

Les précédents Lauréats du Prix de la Fondation pour Genève



- 2011 Denis Duboule, professeur, spécialiste de la génétique
- 2010 Jean Starobinski, docteur en médecine et en lettres, professeur et critique littéraire
- 2009 Philippe Chappuis, alias Zep, dessinateur et auteur de bandes dessinées
- 2007 Olivier Fatio, professeur, fondateur du Musée International de la Réforme
- 2006 Kofi Annan, secrétaire général de l'organisation des Nations Unies
- 2005 Michel Mayor, astrophysicien, professeur et membre de l'Observatoire de Genève
- 2004 Association pour la prévention de la torture (APT) et Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) en mémoire de Jean-Jacques Gautier
- 2002 Klaus Schwab, professeur, fondateur et président du World Economic Forum
- 2001 Jean-Pierre Jobin, directeur général de l'Aéroport international de Genève
- 2000 Jean Paul et Monique Barbier-Mueller, collectionneurs
- 1999 CERN (Laboratoire européen de la physique des particules)
- 1998 Rodolphe Huser, directeur général d'Orgexpo-Palexpo
- 1997 Sadako Ogata, haut commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés
- 1995 Yves Oltramare, banquier et philanthrope
- 1992 Hugues Gall, directeur général du Grand Théâtre de Genève
- 1990 Francis Blanchard, directeur général de l'Organisation International du Travail (OIT) et Marie-Claire Blanchard, présidente du Comité international de solidarité aux œuvres genevoises
- 1985 Le Concours International d'Exécution Musicale (CIEM)
- 1982 Max Petitpierre, Friedrich T. Wahlen, Willy Spühler et Pierre Graber, anciens conseillers fédéraux, chefs du Département fédéral des affaires étrangères
- 1978 Vittorio Winspeare-Giucchiardi, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève.



Fondation pour Genève

La Fondation pour Genève en quelques mots

La Fondation pour Genève est plus qu'une institution reconnue d'utilité publique. Elle remplit un rôle de véritable service public, avec l'ambitieuse mission de contribuer au rayonnement de Genève, comme centre de coopération internationale.

A cette fin, la Fondation pour Genève initie des études et fait des propositions quant aux choix stratégiques à adopter pour maintenir Genève dans le peloton de tête des villes internationales. Elle participe à différents comités de réflexion sur la Genève internationale, animés par les Autorités. Elle s'attache à y défendre le secteur international. Régulièrement, elle s'associe à des projets visant à faire connaître les centres d'excellence de l'arc lémanique.

Son activité est, par ailleurs, centrée sur l'animation et le financement des associations apparentées que sont le Club Diplomatique, le Cercle International et le Réseau d'accueil. En collaboration avec les Autorités, la Fondation facilite l'accueil des nouveaux arrivants internationaux et encourage les relations entre les communautés internationales et locales. Elle met notamment en réseau les ambassadeurs en poste à Genève, les dirigeants des organisations internationales comme des sociétés multinationales avec les représentants des différents milieux locaux. Elle est également un membre associé du Centre d'accueil - Genève internationale, dont elle soutient le développement.

En résumé,

Au cœur de l'activité

- **L'Observatoire de la Fondation pour Genève**, observations, études, recommandations.
- **Le Prix de la Fondation pour Genève**, distinction honorifique décernée chaque année à une personnalité qui contribue fortement à la réputation de Genève.
- **Les Partenariats de la Fondation pour Genève**, actions de sensibilisation à la Genève internationale ; divers soutiens à des associations poursuivant des buts similaires ou complémentaires.

Associations apparentées à la Fondation pour Genève

- **Le Club diplomatique**, lieu de rencontre des dirigeants du monde international
Présidence : Luzius Wasescha
- **Le Cercle international**, aire de liens d'amitiés entre communautés étrangères et genevoises.
Présidence : Florence Notter
- **Le Réseau d'accueil**, accueil pratique et convivial pour les nouveaux arrivants internationaux (sous la direction du Centre d'accueil-Genève internationale)
Présidence : Diane Zoelly

Autres activités

- **Le Fonds Georges-Junod**, soutien financier à des institutions qui aident les personnes âgées dans le besoin.



Fondation pour Genève

La Fondation pour Genève consacre, chaque année, plus d'un million de francs suisses au rayonnement de Genève et de la région. La Fondation pour Genève ne saurait exister sans l'aide de ses membres donateurs. Notamment Richemont International, Cargill, Caterpillar, Firmenich, JT International, Merck Serono, Litasco, Procter & Gamble, Totsa Total Oil Trading, Givaudan, Maus Frères, Pictet & Cie, Banque privée Edmond de Rothschild, Lombard Odier & Cie, Mediterranean Shipping Company, le Groupement des Banquiers privés genevois, la Fédération des entreprises romandes, les Services industriels de Genève, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, la Fondation Genève Place Financière, ainsi que des mécènes privés tels que Rémy et Verena Best, Françoise Demole, Yves Mirabaud, Michel Guillet, Spiro Latsis, Pierre Mirabaud, Yves Oltramare, Ivan Pictet et quelques autres généreux donateurs qui ont souhaité rester anonymes.

Tous ont à cœur la réputation de Genève, aussi bien en Suisse que dans le monde. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Leur présence, leurs nombreux engagements dans l'éducation et la culture, leurs actions caritatives sont autant d'atouts pour le rayonnement de l'arc lémanique.

Le Conseil de Fondation est composé de :

Ivan Pictet, président ; Costin van Berchem, François Nordmann, Yves Mirabaud, Florence Notter, Luzius Wasescha, Nicolas Peyrot, Guillaume Pictet, Diane Zoelly, membres;
Tatjana Darany, directrice générale.

Contact

Tatjana Darany, Directrice générale
Domaine de La Pastorale
Route de Ferney 106
1202 Genève
Tél : +41 22 919 42 00
Portable : +41 79 754 39 19
Email : tatjana.darany@fondationpourgeneve.ch